Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20261013-261001-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 13 octobre 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	14
Membres en exercice	:	14
Membres qui ont pris part à la délibération	:	12
Date de la convocation	:	8 octobre 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	20 octobre 2026
Date d'affichage	:	20 octobre 2026

Délibération N° 26-10-01

L'an deux mille vingt-six et le 13 octobre à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGÉ, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN.
Absent excusé : C. BANCHEREAU, P. RIVALAN procuration à M. RAULLINE
Secrétaire de séance : B. MAROUSSIE

Objet de la délibération :
Approbation du Procès-Verbal du 10 septembre 2026 + désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 10 septembre 2026 :

Le Procès-Verbal du 10 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, M. Bruno MAROUSSIE est nommé secrétaire de séance.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 13 octobre 2026,

M. RAULLINE,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)